

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09.009

L'An deux Mille Neuf, le 19 février à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 13 février 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 13 février 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, M. LABIA, adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, M. MERLE, Mme MONNEREAU, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme LIGEARD représentée par M. GONZALEZ
M. RICH représenté par M. LE GUEUT

ETAIENT ABSENTS – EXCUSES : Mme CHABANEAU, M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de présents :	29
Nombre de votants :	31

Mme GRAMMATICO a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS CULTURELLES

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : 4 ABSTENTIONS
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

La Commission Culturelle, qui s'est réunie le 02 Février 2009 , a proposé l'attribution de subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oüi l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Culturelle,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

- | | |
|----------------------------|-----------|
| ○ ROYAN CULTURE | 35 000,00 |
| ○ CENTRE D'ARTS PLASTIQUES | 5 000,00 |

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 30.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 20 février 2009

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Henri LE GUEUT